
L'AME NOIRE

L'ORGANISATION SOCIALE**LA TRIBU, LE VILLAGE, LA FAMILLE**

LA TRIBU

Cette classification des races africaines en familles, peuplades ou tribus perd chaque jour de sa signification à mesure que les subdivisions démographiques du sol africain cessent de correspondre à des groupements ethniques rigoureusement circonscrits et purs de tout mélange. Seules ont encore conservé une autonomie relative les familles assez puissantes pour ne se point laisser entamer, puis disloquer par les courants migrants ou celles dont les mœurs et le caractère farouche ont découragé toute velléité de fusionnement chez les envahisseurs. Tel a été le cas pour les A'Zandés, les Mondjimbo, les M.Fangs. Encore, parmi ces trois grandes familles, une seule, la tribu des A'Zandés, avait pu demeurer, jusqu'à ces dernières années, un groupement homogène, un bloc compact, grâce à l'autorité de chefs intelligents et énergiques : les sultans Rafai, Mopoï, Semio et Tamboura.

Je trouve dans un copieux travail de compilation dû à l'administrateur des colonies Bruel (1) la proposition suivante :

Depuis des siècles, mille forces centripètes agissent sur nous, alors qu'au Congo ce sont les actions centrifuges qui se sont fait sentir.

(1) Bruel : *L'Afrique équatoriale française*, Laroze, éditeur, 1918, p. 303.

La première partie de cette proposition renferme implicitement une conclusion qui me paraît, tout au moins, contestable, en ce sens que les prétendues forces centripètes n'ont été, dans notre vieille Europe, que les résultantes de combinaisons politiques, d'ambitions éphémères, arbitraires groupant des éléments disparates qui hurlent de se trouver assemblés. Par contre, il est parfaitement exact que les familles africaines primitives n'ont jamais cessé d'être soumises à des influences dissociatrices innombrables.

Il faut faire intervenir en première ligne : les courants de migration qui ont sans cesse entraîné et entraînent encore, pour des motifs divers, des groupements importants d'un point vers un autre du continent noir. Ces migrations ne se sont jamais produites par grosses masses d'invasion se jetant brutalement sur des populations plus faibles et se substituant à elles après les avoir exterminées ou asservies. Ce processus violent qui a été celui des grandes invasions européennes aurait, du moins, laissé subsister une certaine cohésion parmi les peuples envahisseurs. Ici, au contraire, par suite du manque d'unité de direction, ce fut un mode de cheminement lent par infiltrations partielles et progressives, soit que le sol devînt impuissant à pourvoir à leur subsistance, soit qu'elles dussent reculer sous la poussée d'agglomérations plus fortes, soit enfin qu'elles cédassent à des suggestions mystérieuses qui hantent sans trêve les cervelles noires, des peuplades ou des fractions de peuplades se sont déplacées, souvent, sans aucun but préconçu. Elles ont cheminé, à l'aventure, essaimant tout le long de leur trajet, combien capricieux, des noyaux d'agglomérations qui marquent les étapes successives de ces lents cheminement, les hésitations, les obstacles par quoi leur cours a été modifié...

C'est ainsi qu'en parcourant une région habitée par une tribu on est tout surpris d'y trouver un village, plusieurs villages appartenant ethnologiquement à un autre grou-

pement souvent très éloigné. Et ces déplacements d'importance variable se renouvellent assez fréquemment pour que, malgré l'absence de tradition écrite, il soit presque toujours possible, par les témoignages oraux, de fixer la date relativement récente à laquelle une collectivité indigène est venue se fixer dans une région.

Au demeurant, notre occupation a singulièrement favorisé cet émiettement des différentes peuplades. Avant notre arrivée en ce pays, les rivalités féroces entre tribus, entre villages, l'état d'insécurité de la brousse n'laissaient la possibilité de semblables migrations qu'à des groupes assez nombreux pour se défendre. La terreur que s'inspiraient réciproquement les indigènes les maintenait prudemment dans les limites de leur tribu ou de leur village. Lors de notre exploration entre le Chari et la Sanga, en 1900, nous trouvions sans trop de difficultés des guides qui consentaient à nous accompagner sur leur propre territoire. Mais, dès que nous abordions la zone inculte, le *No man's land* de trois ou quatre kilomètres d'étendue nous séparant de la peuplade voisine, notre homme nous faussait compagnie régulièrement, malgré nos plus alléchantes promesses. On conçoit que, dans ces conditions, les déplacements individuels ou limités à quelques unités étant, pour ainsi dire, impossibles, il en résultait, pour chaque groupement, un état de relative fixité de sa personnalité ethnique. Cela d'autant mieux que, pour les mêmes raisons, les cas d'exogamie étaient, quoi que l'on puisse prétendre à ce sujet, exceptionnels.

Notre occupation a profondément modifié tout cela. Grâce à la présence de compagnies de tirailleurs ou de forces de milice dans chaque colonie, grâce à la discipline instituée par notre administration, les indigènes peuvent maintenant circuler librement en dehors du territoire de leur tribu, sans courir le risque d'être pris comme esclaves ou mangés. Il subsiste bien quelques villages Mondjimbo qui se réapprovisionnent, aux dépens les uns des autres,

en captifs et en chair humaine. Il existe bien encore, dans certaines régions forestières, des peuplades impénétrées sur lesquelles notre action est à peu près nulle. Mais ce sont là des cas d'exception. Or, il faut connaître le caractère vagabond, la monomanie ambulatoire des nègres pour se rendre compte des modifications profondes qui devaient se produire et se sont produites, sous ce nouveau régime, dans la constitution des diverses agglomérations.

C'est maintenant un chassé-croisé ininterrompu d'individus se rendant d'une tribu à l'autre, quand ce ne sont pas des groupements entiers qui émigrent avec la même facilité. Si l'on ajoute à cela les mariages maintenant fréquents entre indigènes d'origine différente, on concevra que l'homogénéité de ces tribus centre-africaines ait été singulièrement altérée par un semblable régime.

Par contre, notre intervention n'a en rien modifié leur organisation administrative ou politique, de tout temps inexistante. A l'exception des peuplades A'Zandés constituées en sultanats, aucune tribu n'était pourvue d'un pouvoir centralisateur groupant sous son autorité les collectivités secondaires. Il n'existait pas, à proprement parler, de chefs de tribus, car on ne saurait raisonnablement donner ce titre à deux ou trois roitelets Gabonnais ou Batékés abrutis par l'ivrognerie et sans aucune autorité. Il y avait si peu de cohésion entre les éléments constitutifs de ces groupements familiaux que les membres d'une tribu n'étaient pas toujours très exactement renseignés sur l'importance numérique et les limites territoriales de cette tribu. La seule unité administrative et politique était le village, chaque village réglant ses propres affaires comme il l'entendait, à ses risques et périls, ne faisant appel qu'exceptionnellement à ses voisins. En un mot, la tribu constituait une unité ethnique, mais non pas une unité politique. Elle ne constitue même plus maintenant un rameau authentique d'une famille déterminée. Les croisements incessants avec d'autres peuplades tendent

de plus en plus à adultérer ses caractères distinctifs et à fausser sa formule anthropologique infiniment variable suivant les individualités. Il n'est plus possible de dire maintenant, par exemple : « La robuste et intelligente tribu des Banziris. » Cette appréciation ne vaudra que pour quelques individus considérés en particulier ou, peut-être encore, pour leurs congénères appartenant au même village et partageant les mêmes conditions d'existence. D'autres indigènes de cette même peuplade choisis dans des localités différentes présenteront souvent des caractères tout à fait opposés. D'ailleurs, en tout état de cause, la fragilité de la constitution physique et psychique du nègre si aisément influençable par les conditions de climat, d'habitat, d'alimentation et de milieu recommande la plus grande circonspection quand on est appelé à les apprécier : nous en avons la preuve chaque jour à l'occasion des opérations de recrutement.

§

Toutefois, il subsiste encore, pour une même tribu, de vastes étendues de son territoire primitif qui sont demeurées comme le *Sol national* de la tribu. Lorsqu'on parcourt le *pays Bakongo*, on y rencontre une foule d'indigènes appartenant à des peuplades différentes, mais ce sont les Bakongos qui constituent l'élément dominant ; ce sont leurs traditions et leurs coutumes qui ont présidé à l'organisation de tous les villages. Ceci nous amène à la très curieuse et très significative constatation que voici. Quel que soit le manque d'homogénéité de ces tribus, quelle que soit l'absence de cohésion, de relations entre les divers groupements qui les forment, on n'y retrouve pas moins les mêmes croyances, les mêmes coutumes religieusement conservées. L'âme collective de la race les suit partout, immuable, maintenant entre eux, à travers le temps et l'espace, un indissoluble lien. Une poignée d'émigrants égarés au milieu d'une peuplade y reconsti-

tuent comme une réduction de la tribu originelle, sans rien emprunter au nouveau milieu. Il en est de même d'un émigrant isolé que l'on ne verra jamais prendre part aux cérémonies cultuelles, aux réjouissances ou aux tam-tams avec les habitants du nouveau village. Il se considère, pourrait-on dire, comme le dépositaire de l'âme ancestrale et lorsque, d'aventure, des voyageurs appartenant à un village quelconque de sa tribu traversent sa résidence, il les accueille avec enthousiasme, même sans les connaître, et leur offre la plus large hospitalité. Nous avons constaté l'absence totale de cohésion entre les divers groupements faisant partie d'une peuplade. En revanche, ces mêmes individus manifestent un esprit de caste et des sentiments de solidarité très développés dès qu'ils se retrouvent en présence sur une terre étrangère. Il est à remarquer que nous trouvons en France, parmi la caste la moins intellectuellement développée, chez les paysans, le même antagonisme de sentiments : d'une part, un individualisme poussé à ses dernières limites, d'autre part, un développement extraordinaire de l'esprit familial de terroir. Il n'y a pas de Français plus éloigné des principes mutualistes que le paysan : chacun vit par soi et pour soi sur sa terre ! Que, par contre, deux paysans du même département, du même village gascon, normand ou breton se retrouvent dans un régiment uniquement composé de Parisiens ou de Bourguignons, la rencontre est émouvante jusqu'aux larmes. Le plaisir d'un ouvrier ou d'un intellectuel reconnaissant, dans les mêmes conditions, un ancien camarade d'atelier ou de collège n'est pas comparable à la joie délirante d'un paysan découvrant un *pays*. Il semble que la terre dégage de mystérieux effluves unissant indissolublement tous ceux qui communient en elle.

Peut-être aussi est-ce là, dans notre vieille Europe, une des dernières manifestations de la solidarité, qui est un sentiment instinctif de défense collective tendant à s'affaiblir à mesure que progresse la civilisation et que

chaque individu s'exagère l'importance de sa personnalité. Le paysan, à tout prendre, n'est pas plus féroce-ment égoïste que le bourgeois, mais il l'est plus ouvertement, plus naïvement.

Chez les employés, les ouvriers, les intellectuels eux-mêmes, les sentiments apparents de solidarité, dont la plus forte expression est le syndicalisme, ne visent, en dernière analyse, qu'à assurer la prééminence d'une classe sociale cherchant à écraser les autres. C'est là moins une généreuse explosion de solidarité désintéressée qu'une brutale manifestation d'égoïsme collectif.

Mais je reviens à nos tribus de l'Afrique Equatoriale qui ont cessé d'exister, en tant qu'unités politiques, perdent, chaque jour, de leur homogénéité, au point de vue ethnique et ne subsistent plus guère qu'à l'état de familles spirituelles, grâce à la persistance des traditions et des coutumes ancestrales. Le morcellement de ces collectivités en petits groupements ne dépassant pas l'importance du village est dû, en grande partie, à l'apathie de ces noirs primitifs. Il est dû surtout à l'absence d'un levier puissant soulevant toutes ces forces isolées qui s'ignorent. Les millions de Musulmans avec qui le monde chrétien doit compter aujourd'hui n'étaient, avant la déflagration de l'idée religieuse, avant Mahomet, que des millions de pauvres hères aussi isolés et impuissants que nos fétichistes actuels. Le jour approche où ces derniers, grâce à notre influence éducatrice et civilisatrice, grâce aussi à de rapides moyens de communication facilitant les relations entre les tribus, les villages les plus éloignés, commenceront à prendre conscience de leur nombre et de leur force. La docilité de ces nègres et leurs sentiments de confiante affection à notre égard nous sont un sûr garant qu'ils ne resteront pas moins nos collaborateurs fidèles. Cela dépend uniquement de la fermeté, de la prudence, de la modération que nous apporterons dans l'accomplissement de notre mission de civilisateurs.

LE VILLAGE

Le *village* est maintenant, en Afrique centrale, la seule unité politique et administrative, en attendant que notre système compliqué de circonscriptions, de subdivisions soit entré dans les mœurs des indigènes. Chacun de ces villages forme une petite république indépendante bien close, réfractaire à toute ingérence étrangère dans l'organisation de sa vie intérieure. Nos administrateurs, dans le but de faciliter la collection de l'impôt, ont bien essayé de grouper plusieurs villages sous l'autorité d'un *Chef de terre*, mais il ne semble pas que cette tentative de centralisation ait été favorablement accueillie par les indigènes. En raison de la pauvreté du sol que les cultivateurs ne savent ni fumer ni amender, il est impossible de concentrer une agglomération importante sur un même point. Aussi, chaque village doit-il se fractionner en plusieurs hameaux, parfois assez éloignés les uns des autres, placés respectivement sous la direction de sous-chefs qui dépendent, eux-mêmes, du chef du village.

L'autorité des chefs, même dans ces collectivités minuscules, est à peu près nulle, la cessation presque complète des conflits armés entre villages tendant à leur enlever de plus en plus de leur importance. Ils n'en sont pas moins les agents responsables de l'agglomération. Mais, le plus souvent, le chef, mis en cause pour une faute commise par les gens de son village lève les bras au ciel en s'écriant : « Ce n'est pas ma faute ! Ils ne veulent pas m'obéir ! » Il sait bien, d'autre part, que s'il essaie d'éviter les sanctions de l'administrateur en faisant exécuter ses ordres, il sera en butte aux fureurs autrement redoutables du féticheur, des sorciers et des vieillards qui ont la rancune tenace et le poison facile. Aussi, n'hésite-t-il pas à braver la colère du Blanc dont les interventions sont d'ailleurs assez rares, en dehors de la perception de l'impôt. Partout et toujours, en Afrique, le féticheur a été le prin-

principal détenteur de l'autorité qu'il exerce sans contestation et sans appel au nom des *Génies*. Son influence est toujours prépondérante, qu'il s'agisse des déplacements de la collectivité, de l'instruction des crimes, des relations avec les villages voisins, des mesures à prendre contre les maladies épidémiques, les agressions des lions et des panthères, la sécheresse, les inondations et autres calamités menaçant le groupement. Il ne reste plus guère aux chefs de village, en dehors des relations officielles avec l'administration européenne, que l'initiative des mesures de détail concernant l'existence matérielle du village.

Le régime de la propriété foncière indigène a suivi les progrès de l'évolution de chaque agglomération. Chez les plus primitives, le régime exclusivement en vigueur est le collectivisme. Les terres appartenant au village sont cultivées par tous les habitants. Les récoltes sont partagées entre les familles par les soins du chef de village et de vieux notables. Le chef en est, en quelque sorte, le gestionnaire ; les individus qui, pour diverses raisons, n'ont pu contribuer aux travaux d'entretien des plantations doivent lui remettre, sous une forme quelconque, une indemnité déterminée, s'ils veulent participer au partage des récoltes.

Chez les autres peuplades plus civilisées, le régime collectiviste n'a pas tardé à succomber sous l'influence de divers facteurs, qu'il est particulièrement intéressant d'étudier, parce qu'ils sont la démonstration des inconvénients et des impossibilités qui sont à la base d'un semblable système, dans un milieu civilisé. Le premier facteur réside dans l'affaiblissement des sentiments de solidarité intimement liés à l'instinct de conservation collective, à mesure que les individus libérés de la craintive ignorance de l'état primitif sortent de leur isolement farouche pour rentrer en contact plus intime avec les agglomérations voisines et s'élèvent, à leur suite, dans la hiérarchie humaine. Chacun d'eux prend conscience de sa personnalité

en tant qu'organisme complet capable de réaliser, par lui-même, son développement normal, indépendamment des autres membres de la collectivité. Cette tendance à l'autonomie individuelle, à l'égoïsme ne fait que croître avec le développement intellectuel. Elle s'hypertrophie à ce point chez les peuples complètement civilisés que cette manifestation transcendante de l'esprit de solidarité, le patriotisme, s'assoupit, en temps normal, dans la pénombre du subconscient de chaque individu pour ne se réveiller qu'à l'occasion de circonstances exceptionnellement graves mettant en danger l'existence de la collectivité.

Nous savons, d'autre part, que les primitifs encerclés dans l'étroit horizon de leur milieu ancestral, asservis aux seuls besoins naturels, ne connaissent rien, ne désirent rien que la nature ne soit en état de leur fournir abondamment. Tous sont également pauvres, également riches et également heureux. Rien, autour d'eux n'est susceptible de provoquer l'éveil du sentiment de la propriété individuelle. Mais l'idéale félicité de cet âge d'or s'est évaporée le jour où, entrant en relations avec leurs voisins plus civilisés, puis avec nous, leur convoitise a été excitée par des objets, jusque-là inconnus, dus au génie créateur de l'homme et que la savane ou la forêt voisines ne pouvaient plus leur fournir. Alors, pour se les procurer, ils ont pensé à les échanger contre des produits leur appartenant et dont ils pourraient disposer sans l'assentiment de la collectivité. Alors, l'exemple de leurs voisins aidant, leur est apparue la nécessité et a germé en eux le besoin de *posséder*. Ce sentiment de la propriété individuelle s'est d'abord limité à ces objets de peu d'importance faciles à acquérir : des animaux domestiques, des armes, des instruments, des ornements en cuivre ou en fer. Puis, insensiblement, les besoins augmentant, il s'est étendu jusqu'à la terre et le régime collectiviste a cessé de vivre. Enfin, à mesure que les individus s'éloignaient de l'état

primitif et se familiarisaient avec le sentiment de la liberté individuelle ont germé dans leurs âmes des ferments contre la lourde discipline inséparable du régime collectiviste.

Leur instinctive paresse y a aussi puissamment contribué. Chaque individu, dès qu'il a eu la libre possession de son coin de terre, s'est empressé d'en imposer la culture à ses femmes, se bornant, lui, à bénéficier des récoltes. Mais, à un degré d'évolution plus avancé, les femmes, à leur tour, prenant conscience de l'importance de leur rôle dans la collectivité et favorisées, au surplus, par leur supériorité intellectuelle, ont revendiqué la juste rétribution de leur travail et arraché aux hommes la propriété de la terre et de ses produits.

Qu'est devenu le rôle du chef de village à la suite de ces transformations successives de la propriété ? Il se borne, de plus en plus, à servir d'intermédiaire entre ses congénères et notre administration. C'est lui qui perçoit et remet à l'administrateur le montant des impositions incombant à son village. C'est lui qui préside aux transcriptions commerciales entre le village et les commerçants européens. Et c'est tout. Il n'est pas à plaindre pour autant. Ces deux fonctions suffisent à lui assurer de beaux bénéfices. Je voyais récemment, dans un pauvre village complètement ruiné, le chef retirer d'une cassette amplement garnie des liasses de billets et les remettre à mon interprète avec mission de lui rapporter des factoreries de Bangui tout un assortiment de marchandises somptueuses : complet de toile, chapeau de paille, eau de Cologne, savonnets, etc... Cet obscur magistrat nègre nourrissait, sans aucune éducation préalable, dans son âme primitive, des sentiments de fermier général. Ces prélèvements illicites punis par nos lois n'émeuvent pas les indigènes qui n'ont jamais vu opérer différemment depuis que l'on collecte l'impôt. Ils considèrent cela comme un des avantages normaux de la fonction et qui en constitue tout le prix. Mais il me tarde

d'en finir avec l'exposé fastidieux de l'organisation administrative de ces bourgades pour étudier la vie intime des indigènes dans les villages, passer en revue leurs occupations et leurs plaisirs.

§

La disposition des villages situés, en général, le long d'un cours d'eau varie suivant les tribus. Mais tous sont protégés par un rempart de brousse épaisse derrière lequel, en cas d'alerte, la population entière s'évanouit, à l'exception des vieillards impotents et des malades. Les habitations entourées de barricades en branchages sont entassées sans ordre ou, au contraire, alignées par doubles rangées bordant des avenues encombrées d'immondiées dont l'enlèvement est laissé aux bons soins des chiens et des vautours. Au milieu du village s'étend une place ombreuse ornée, suivant les croyances, tantôt d'arbustes fétiches couverts de gris-gris, tantôt de petits édicules en chaume consacrés aux Génies. C'est l'agora, le forum, le temple religieux, le parlement, le tribunal, le marché, le bal champêtre et la pointe aux blagueurs. Là, résident à la fois l'âme, le cerveau et le ventre de la collectivité. Les cases diffèrent de forme et de dimension suivant les milieux : coniques, rectangulaires, demi-cylindriques, très vastes dans les régions chaudes, étroites et basses dans les régions froides, partout enfumées et puantes. Les meubles sont en harmonie avec l'immeuble : des lits faits de nervures de palmiers superposées ; parfois une simple natte, le mortier à mil, un tam-tam, des marmites en terre, des victuailles corrompues puissamment malodorantes, des quantités de choses innommables qui croupissent là, de génération en génération.

Il est six heures du matin. L'aube se lève. Les vautours en chasse poussent leur plainte brève, les chiens errants se battent et hurlent sur les tas d'ordures, des cabris cabriolent et bêlent ; les coqs chantent, des enfants pleu-

rent, le village s'éveille. Eveil lent, laborieux, le nègre ayant le sommeil très lourd et recouvrant sans hâte l'entière possession de ses facultés. Il met le nez à la porte de sa case, étroite ouverture infranchissable par les fauves, à peine suffisante pour permettre à un homme de se glisser, en rampant, au dehors. Pour peu que le temps soit froid ou pluvieux, il rentre bien vite chez lui, tel l'escargot se recroquevillant au fond de sa coquille. Si, au contraire, la journée s'annonce radieuse, notre homme, à plat ventre, émerge de sa case et, encore assoupi, ahuri par la brusque clarté du jour, s'attarde longuement, accroupi sur ses talons, devant sa demeure. Cependant, plus alertes, les trois ou quatre femmes que possède tout honnête homme sortent, à leur tour, de leurs cases respectives, traînant après elles un cortège de bambins tout nus et tout heureux de revivre. Peu à peu, avec l'invasion de ces petites meutes glapissantes, le village reprend son animation, sa physionomie normale, mais pour quelques instants seulement.

Entre le lever et le coucher du soleil, ces bourgades africaines désertées par les habitants offrent l'aspect de nécropoles silencieuses. Il n'y reste plus que les infirmes ou les vieilles barbes empoignées par quelque palabre passionnant. La population valide s'égaille aux alentours, sollicitée par des impulsions diverses. Les femmes, grevées de la plus lourde part de travaux et de responsabilités, ne se déplacent jamais qu'en vue d'une tâche ou d'une mission déterminées. Les hommes, au contraire, sans occupations régulières, se laissent guider par les caprices de leur inspiration. Les uns vont, dans un hameau voisin, évoquer une fois de plus un palabre en suspens depuis vingt ans, ou tout simplement bavarder. D'autres se promènent, errent dans la brousse, indolents et rêveurs, insouciants de la fuite des heures qui s'envolent. D'autres encore s'égarent dans le bosquet de palmiers le plus proche, escaladent un arbre en cours de consommation et se

gorgent de vin de palme jusqu'à complète ivresse. Il arrive parfois que les tout jeunes hommes, cédant à de pressantes sollicitations, consentent l'effort de se rendre à la pêche ou à la chasse. Mais encore convient-il de préciser le sens que j'entends donner ici aux termes : pêche et chasse. Il y a bien, le long des cours d'eau poissonneux, quelques noirs poussés par le besoin qui pêchent activement, de jour et de nuit, soit à l'épervier, soit au harpon. Mais, le plus souvent, la pêche consiste tout simplement à aller recueillir le poisson, capturé pendant la nuit dans de vastes barrages interceptant presque complètement toute la largeur d'une rivière.

Il en est de même de la chasse. Antérieurement à notre occupation, les indigènes, au nombre de plusieurs centaines, cernaient à grand renfort de tams-tams un fourré contenant un troupeau d'une centaine d'éléphants et incendiaient la brousse tout à l'entour : pas un de ces infortunés pachydermes ainsi conservés dans un cercle de feu n'échappait au massacre. Quelques autres, plus adroits et plus braves, attaquaient hardiment l'éléphant à la sagaïe. Mais, en dehors de ces cas exceptionnels, la chasse consistait et consiste encore à aller chercher dans la brousse les bœufs, sangliers ou antilopes pris aux pièges.

Quoi qu'il en soit des occupations ou des longues flâneries de ces nègres disséminés par les savanes et par les bois, tous s'empressent de rentrer prudemment au logis à l'heure crépusculaire où sortent de la profondeur des fourrés les fauves affamés et où rôdent les âmes inquiètes des trépassés. A ce moment le village libéré de l'écrasante chaleur du jour est dans son animation. Devant les cases, dans l'intérieur des cours, pétillent de grands feux clairs au-dessus desquels bouillonnent les marmites en terre contenant la soupe d'herbages ou le ragoût à l'huile de palme. Les femmes, affairées, s'agitent à l'entour et glapissent à tue-tête. Les bambins, eux aussi, très excités, font chorus

en hurlant éperdument : chiens, moutons, cabris en quête de quelque aubaine bêlent, jappent, détalent en des steeples effrénés, bondissent au milieu des foyers, renversent les marmites, culbutant les petits négrillons effarés. Et, dominant ce tumulte, c'est le bruit sourd, régulièrement rythmé des lourds pilons de bois broyant le manioc au fond de troncs d'arbres évidés. De loin en loin, sur le seuil d'une case, une guitare indigène gémit une mélodie plaintive qu'accompagne une voix traînante et molle, attristante jusqu'aux larmes.

Tous les gestes ordinaires de la vie s'accomplissent ainsi au grand air, hors de la case qui n'abrite guère ses hôtes que pendant leur sommeil et quand il pleut. C'est dans les petites cours entourant les habitations, en intimité avec les porcs et les volailles, que les femmes font le ménage, procèdent à l'agencement compliqué de leur chevelure, lavent et épouillent leurs rejets. C'est là que l'on reçoit les visiteurs, que l'on fabrique les marmites et les jarres en argile, que l'on tisse les pagnes en raffia. C'est là que l'on mange. Bien que l'alimentation se retrouve à la base de toutes les préoccupations du nègre et soit le pivot de son existence, ce nègre n'est pas gourmand, encore moins gourmet.

Les repas ne constituent pas pour lui, comme pour nous, une impressionnante cérémonie comportant une mise en scène appropriée, des attitudes savantes, un jeu d'appareils étranges et incommodes qui nécessitent, pour l'accomplissement de cet acte naturel, toute une éducation préalable ; ce n'est pas non plus une jouissance raffinée que l'on s'ingénie à prolonger en l'assaisonnant de propos vifs et enjoués ; ce n'est pas davantage l'occasion de proclamer, entre deux chenilles grillées, en brandissant unealebasse de vin de palme, la fraternité des tribus et de souhaiter des jours heureux à un grand chef voisin. Les repas des noirs sont simples et rapidement expédiés, les convives accroupis sur leurs talons autour du

ragoût de porc faisandé où chacun puise démocratiquement, avec ses doigts. La seule sensation recherchée est la sensation de plénitude obtenue à l'aide d'aliments choisis moins par leur saveur que pour leur valeur nutritive révélée par l'instinct. La plupart des indigènes ne font qu'un repas par jour, le soir, avant la nuit. Par contre, aux jours de réjouissances publiques, la partie la plus intéressante du programme est l'engloutissement ininterrompu, pendant plusieurs jours, de viandes diverses copieusement arrosées de bière de mil ou de vin de palme. Mais pas plus à l'occasion de ces fêtes publiques qu'au cours de la vie normale, l'élément féminin n'est admis à participer aux repas des hommes. Les femmes mangent avec les enfants près de la case qui leur est affectée; aussi ne voit-on pas dans cet exposé de l'existence ordinaire du nègre primitif la part faite à ce que nous appelons : la vie de famille. Il reste encore la nuit ; mais alors intervient cet objet de l'unique passion du noir : le *tam-tam*.

Paresseux et mou tout au long de sa vie monotone, le noir africain semble réserver toute son activité pour la danse qui, avec la musique et l'alcool, possède la propriété de l'exciter. Peut-être, ces indigènes, en général inactifs, recherchent-ils là instinctivement une dépense d'énergie nécessaire à leur développement physique. J'ai voulu voir en outre, dans ces danses naïvement réalistes, une tendance au rapprochement des sexes. Mais, dans certains cas, les danses exécutées par des individus de même sexe ne présentent plus rien de lascif et ne sont pas moins prisées, pour autant. Par contre, elles comportent toujours un ensemble de gestes, fussent-ils indéfiniment répétés, fussent-ils obscènes, qui sont représentatifs d'une émotion, d'un désir, parfois d'une idée. C'est déjà une supériorité sur la polka, le fox-trott ou le boston.

Quoi qu'il en soit, le *tam-tam* rentre dans la catégorie des tendances innées du nègre et de ses besoins. Les tout

petits enfants assistent, béats d'admiration, aux scènes de tam-tam, reproduisent tous les gestes des danseurs avec une gravité comique, empoignés par le rythme, la musique, et les chants. Car il y a de tout cela dans le tam-tam et nous savons que les nègres, dépourvus de tout sens esthétique, montrent, par contre, d'étonnantes dispositions pour la musique. Des porteurs, harassés par une longue étape, retrouvent encore une réserve d'énergie pour danser entre eux pendant une partie de la nuit. Les femmes, astreintes, chaque jour, aux plus durs travaux, sont encore, le soir, les plus ardentes au tam-tam. Quelques-unes, venues là comme simples spectatrices, leur nourrisson en croupe, sont bientôt possédées par la *furia* chorégraphique et entrent dans la danse sans égards pour le pauvre gosse horriblement secoué, comme emporté par une cavale en furie. Le vin de palme aidant, la danse commencée au déclin du jour se poursuit de plus en plus ardente, enfiévrée, jusqu'à l'heure où les derniers rayons de la lune disparaissant à l'horizon par delà les cimes des grands arbres font place à l'aube naissante. Alors, chaque noir regagne sa demeure, suivi par ses femmes encore frémissantes, grisées par les danses et les chansons. Pendant toute cette journée qui commence, les indigènes terrassés par l'alcool et la fatigue demeureront plongés dans un lourd sommeil, un silence profond que troublent seuls les bêlements des chèvres haletant sous la chaleur torride et la plainte aiguë des grands aigles roux tournoyant lentement au-dessus du village désert.

§

Telles sont, dans les villages primitifs, les occupations habituelles des noirs, tel est le bilan de leur activité. Ne croyez pas pour autant que ces longues journées de flâneries sans préoccupations ni soucis au bord du fleuve ou dans la brousse laissent place à l'ennui : les nègres ne connaissent pas l'ennui. Je me trompe, d'ailleurs, en disant

qu'ils n'ont ni préoccupations ni soucis. Ils se sont déchargés, il est vrai, des graves responsabilités matérielles sur les femmes, sur le chef de village et sur le féticheur dont c'est l'affaire d'enrayer les maladies, la sécheresse et la disette, en intervenant comme il convient auprès des Génies tout puissants, Mais il leur reste, pour les occuper et les passionner, tout le précieux stock des *palabres* en suspens qu'ils laissent s'éterniser, beaucoup par indécision, mais peut-être beaucoup aussi parce qu'ils seraient complètement désorientés s'ils n'avaient plus cette hantise familière de tous les jours qui ne nécessite plus aucun effort et qui suffit comme ration d'entretien au faible potentiel mis en circulation par le rendement minimum de leur cerveau. Ils ont encore de petites haines, de petites rancunes, de petites combinaisons d'envoûtement, d'empoisonnement en collaboration avec le sorcier. Ils ont enfin, comme tous les grands désœuvrés, cette inestimable faculté d'hypertrophier les incidents les plus insignifiants et d'y trouver matière à s'intéresser indéfiniment. C'est ce qui explique que, malgré la monotonie de leur vie et la pauvreté de leur imagination, deux nègres en tête à tête causent pendant toute une nuit, manifestent par des éclats de rire ou une mimique extrêmement active les émotions successives que ce passionnant entretien éveille dans leurs âmes : il s'agit de la fuite éperdue d'une antilope rencontrée dans la brousse ou d'un rapt de nourriture perpétré par un chien.

§

De cet exposé succinct de l'existence normale des nègres les plus primitifs ressort une des composantes les plus caractéristiques de leur mentalité : je veux parler de leur tendance à s'extérioriser, de leur instinctive aversion pour la solitude. Ils n'utilisent leur demeure que pour y dormir. Mieux encore : dans plusieurs tribus, les hommes n'éprouvent même pas le besoin de posséder une

habitation personnelle et, la nuit venue, vont reposer dans la case d'une de leurs femmes... Ils vivent, autant qu'ils le peuvent, mêlés à leur groupement, en communion intime avec lui.

L'adoption du régime collectiviste par toutes les peuplades sauvages est une claire manifestation de l'incapacité de ces noirs à vivre et à se suffire à eux-mêmes par leurs propres ressources, mais elle a aussi pour effet d'exagérer encore cette propension à l'effacement de la personnalité, à sa résorption complète dans le sein de l'agglomération. La communauté des biens et la limitation de la propriété individuelle à quelques objets sans importance affranchissent déjà chaque indigène de toute initiative individuelle, de tout effort de réflexion, de détermination et de volition. D'autre part, le complet abandon des enfants à la mère jusqu'au jour où ils sont affranchis et admis à prendre rang parmi les hommes du village, le libère des moindres soucis familiaux. Il ne cesse, depuis son enfance, d'être en tutelle, ne sortant des bras de sa mère que pour être nourri par ses femmes et s'abandonner comme un corps inerte à la tyrannie de son groupement. De plus, il se produit en lui, par suite de l'abolition de la vie intérieure autonome, par suite de son immersion permanente dans la collectivité, une complète inhibition de sa constitution mentale propre amalgamée au creuset de la mentalité collective. Il n'est pas, enfin, jusqu'à son caractère, cet élément pourtant le plus stable des individualités, qui, en se réduisant, à son tour, au type convenu, ne confirme le définitif annihilation de sa personnalité. Il arrive à ne plus pouvoir se singulariser et se différencier de ses semblables que par certains signes extérieurs : ornements divers, tatouages, etc..., auxquels il attache une importance considérable.

Seuls, peuvent échapper à cette inéluctable déchéance les féticheurs et sorciers, redevables à une hérédité particulière, à leurs fonctions, d'un esprit plus indépendant et

d'une certaine supériorité intellectuelle, mais encore tournant toujours dans le même cercle de traditions et de coutumes séculaires. Aussi bien, leur nombre est trop infime et leur mentalité trop routinière pour qu'ils puissent exercer, dans ce cas particulier, une influence appréciable. Nous nous trouvons donc, parmi ces peuplades sauvages centre-africaines isolées, jusqu'à ces dernières années, au fond de leurs forêts, sans contact avec aucun élément civilisé, nous nous trouvons, dis-je, en présence de groupements humains doués d'une constitution mentale parfaitement homogène et chez qui la pérennité d'une âme collective immuable n'a jamais été menacée par aucune réaction individuelle dissidente. Chacun des individus composant les diverses agglomérations est comme l'atome qui est l'exacte représentation des corps qu'il constitue.

Connaissant cette fusion totale des individualités dans l'âme collective enchaînée elle-même étroitement par les traditions et les coutumes ancestrales, nous comprenons maintenant comment les primitifs, ayant, une fois pour toutes, pourvu à leurs besoins essentiels, se sont ensuite immobilisés pendant des siècles dans le même état de torpeur intellectuelle sans plus progresser dans la voie de leur évolution. Ils suivent depuis une époque extrêmement reculée les mêmes errements établis par de lointains ancêtres et transmis intégralement de génération en génération. Malheureusement, ce lourd héritage, cette parfaite homogénéité de la constitution mentale collective exclusive de différenciations individuelles confère à la race un caractère d'immuabilité profondément préjudiciable à son perfectionnement ultérieur. C'est pourquoi alors que nous pouvons espérer, grâce à l'extrême docilité de nos protégés, obtenir le développement relativement rapide de leurs facultés intellectuelles n'existant actuellement, pour la plupart, qu'à l'état latent, ce ne sera, par contre, qu'après plusieurs siècles indispensables à la

transformation du caractère de la race qu'ils pourront prétendre à une assimilation complète avec nous.

LA FAMILLE

C'est surtout ici qu'il importe de ne pas considérer les milieux indigènes à travers le prisme déformateur de notre mentalité et de notre affectivité. Nous allons faire des constatations en opposition complète avec nos idées et nos conceptions. Le régime collectiviste, qui a été à la base de l'organisation sociale primitive de tous les groupements centre-africains, tend nécessairement à l'effacement, à la désagrégation des familles au profit de la grande famille représentée par la collectivité tout entière. Il devait donc inévitablement, en connexité étroite avec l'infériorité sociale de la femme, avoir la plus grande influence sur les relations entre l'homme et ses épouses ou ses sœurs, entre le père et ses enfants. Aussi, le sentiment de la famille, qui a évolué diversement suivant les milieux, est-il redevable au régime collectiviste d'une tare indélébile, caractérisée partout, à des degrés variables, par un amoindrissement considérable de l'affectivité.

A travers toutes les évolutions qu'a pu subir le sentiment de la famille chez les indigènes de toutes les races, il est un facteur demeuré immuable : l'amour maternel, l'attachement passionné, indéfectible de la mère pour sa progéniture, partout et toujours. La mère a, seule, la charge de ses petits pendant leur première enfance et sa sollicitude les suit pas à pas jusqu'à l'âge où ils peuvent voler de leurs propres ailes. Et encore ne cesse-t-elle pas, pour cela, de veiller sur eux et de les protéger, de les consoler quand la vie leur est trop dure. Il existe encore quelques villages perdus au fond des forêts et affranchis de notre domination où les enfants assez vigoureux pour travailler sont achetés comme esclaves par les tribus voisi-

nés. Seule, leur mère intervient pour les défendre, et si la résistance demeure vaine, elle n'hésite pas à les suivre en esclavage. Dans toute l'Afrique fétichiste, la mort de la mère laisse les enfants en bas-âge dans une situation matérielle effroyable, abandonnés par le père et toute la famille; sans aucun soutien, sans abri, encore incapables d'exploiter les ressources du sol ou de la forêt voisine, ils vivent, comme les chiens errants, de ce qu'ils trouvent sur les tas d'ordures. J'ai entendu condamner récemment à Fort-Crampell une brute de nègre convaincue d'avoir enterré vivant un orphelin de cinq ans qu'il accusait de lui avoir jeté un mauvais sort et d'avoir ainsi causé la mort d'une de ses chèvres. Dans cette sombre Afrique, où les faibles sont sans défense contre la brutalité du plus fort, où la pitié est inconnue, la mère est l'ange capable de tous les dévouements, de tous les sacrifices, la femme farouche prête à défendre ses petits au péril de sa vie. Par contre, nous allons avoir ici la preuve que l'affection paternelle, essentiellement inconstante et variable chez les primitifs, est loin d'être un des sentiments primordiaux de l'humanité.

Chez les êtres les plus primitifs, chez les Quarrés, par exemple, vivant isolément, par famille, dans les profondeurs des forêts, on retrouve encore un peu de l'instinct de l'animal qui veille sur sa progéniture et assure sa subsistance. Mais cet instinct est déjà très affaibli. Où le lion se fait tuer auprès de ses petits, le Quarré, dès que le danger devient trop pressant, abandonne femme et enfants pour fuir plus rapidement et leur conserver un père. Sa sollicitude cesse de se manifester dès que le jeune rejeton est en état de subvenir à ses besoins; alors même, sans transition, il exploite cette jeune force pour se faire nourrir à son tour. Puis, l'enfant devenu adulte disparaît un beau jour, emmenant avec lui une femme rencontrée, épousée la veille au creux d'un fourré, et jamais plus ne reparaît.

Il en est à peu près de même de beaucoup d'indigènes vivant à l'état grégaire. La mère est l'unique soutien des enfants. Le père ne les considère, les filles en particulier, que comme capital en herbe négociable seulement à l'époque de la puberté. En attendant, il s'en remet entièrement à la mère du soin de les nourrir et de les soigner. Parmi les enfants mâles, seul, le fils aîné de la première femme, l'héritier présomptif, l'intéresse, dans les tribus qui admettent le principe de la propriété individuelle et de l'héritage en ligne directe. Le sort de ses autres fils le laisse à ce point indifférent qu'il n'en connaît pas toujours le nombre exact. J'ai conté ailleurs l'aventure de ce jeune administrateur qui, ayant tué, par mégarde, un enfant juché dans un arbre et qu'il avait pris pour un singe, s'acquitt, grâce à une légère indemnité, la reconnaissance éternelle du père de la victime.

Il existe, par contre, de grandes tribus, les Fangs, les Bavalis, les Bandas, les A'Zandés, qui ont conservé le culte des ancêtres et chez lesquelles le père semble bien mériter le titre de chef de famille dans le sens que les Gréco-Romains attachaient à ce vocable. Il exerce effectivement son autorité sur le groupement familial comprenant les femmes, les enfants et les esclaves. Il en est aussi le chef religieux : chaque famille a ses fétiches particuliers auxquels il adresse des requêtes et fait des offrandes, en de certaines circonstances, au nom de tous les siens. Dans certaines régions africaines difficilement accessibles aux courants d'invasion et bénéficiant d'une sécurité relative qui permet la constitution de très faibles groupements, chez les Dinkas du Bahr-el-Ghazal, par exemple, chaque famille isolée sur son coin de terre constitue un petit état dont le père est le chef souverain, armé de tous les pouvoirs. Mais, dans ces deux cas, toujours en raison de l'empreinte collectiviste, chaque groupement familial est moins une famille qu'une raison sociale dont tous les membres, depuis la première des femmes, depuis l'aîné

des fils ou des filles jusqu'au dernier des esclaves, ne sont, entre les mains du père, que des instruments dociles courbés sous sa domination et travaillant pour lui. De semblables associations, quelque domination qu'on leur donne, sont édifiées beaucoup plus sur l'intérêt que sur des sentiments d'affection réciproques. Si j'ajoute que les enfants mâles employés, en dehors du domaine paternel, par des étrangers sont tenus de rapporter fidèlement au père la totalité de leurs salaires et que celui-ci trafique de ses filles nubiles au même titre que de vulgaires marchandises, on ne pourra manquer de voir dans cette conception de la famille autre chose qu'un esclavage déguisé. Partout, en Afrique, où le père peut encore user de droits paternels, ce n'est que pour en bénéficier avec une âpreté sordide. Nous voici loin, je crois, de notre conception de la paternité ne comportant que des devoirs et des sacrifices.

Abordons maintenant les tribus encore soumises au régime collectiviste. Ici, les enfants mâles, laissés à la charge de la mère jusqu'à l'âge de sept ans, sont incorporés à partir de ce moment à la collectivité. Ils sont armés de sagaies, d'arcs et de flèches et accompagnent à la chasse ou à la pêche les hommes de la tribu. Les fréquentes périodes de disette qui désolent le pays ont fait entrer dans le programme d'éducation de la jeunesse la connaissance de toutes les ressources vivrières que recèlent la forêt et la savane : racines, feuilles, fruits, reptiles, insectes. Et, pendant les soirées sans lune peu propices aux ébats chorégraphiques, les vieux du village, entourés d'un cercle de gamins attentifs, leur racontent les traditions et les légendes qui permettent de reconstituer l'histoire de la tribu. Enfin, certains adolescents, choisis par le Grand Féticheur, sont initiés aux mystères religieux et aux danses rituelles.

Entre la mère, qui a la charge de l'enfant pendant ses premiers ans, et la collectivité qui s'en empare dès l'âge

de sept ans, le rôle du père apparaît considérablement simplifié. Il se console d'ailleurs facilement de la perte de ses droits sur ses fils qui ne peuvent plus lui être, pratiquement, d'une grande utilité, puisque la collectivité pourvoit à ses besoins matériels. Mais il n'en est pas de même de ses filles, qui représentent, au même titre que les animaux de sa basse-cour, une valeur mobilière sur laquelle le village n'a aucun droit. Pendant leur enfance, elles ne l'intéressent qu'autant qu'elles représentent, avec ses femmes, sa part de collaboration aux travaux de la communauté : il n'a, au fond, pour elles que la sollicitude de notre paysan pour un jeune pommier qui ne doit donner ses fruits que dans un avenir encore lointain. La voix du sang chante, pour la première fois, allègrement dans son cœur le jour où un époux dûment agréé franchit le seuil de sa demeure en portant sur le dos ou en traînant après lui le montant de la *dot*, représenté par des animaux et des marchandises diverses. Le sentiment paternel apparaît déjà réduit ici à sa plus simple expression. Nous allons le voir s'évanouir complètement en même temps que les mobiles intéressés qui en étaient, jusque-là, le principal soutien.

Voici, en effet, que dans un grand nombre de tribus représentant une population extrêmement importante, les droits et les devoirs de l'homme à l'égard des enfants qu'il a procréés deviennent complètement inexistants. Les vocables de paternité avec la signification que nous leur prêtons en Europe ne répondent plus à aucune entité et n'ont pas de synonymes dans les dialectes de ces tribus. Le rôle du père se borne uniquement à féconder la mère. Cet acte accompli, il ne s'occupe plus de sa progéniture en aucune circonstance, est dépouillé de tous droits et affranchi de toutes obligations à son égard. Ses rejetons ont échappé à sa possession en même temps et au même titre que les autres biens matériels.

Dans ces groupements indigènes, les hommes sont par-

venus à un tel degré de paresse et d'indolence qu'après avoir refusé toute participation aux travaux agricoles et avoir, en revanche, abdiqué tout droit de propriété sur les terres entre les mains des femmes, ils ont encore reculé devant les dernières obligations qui pouvaient leur incomber : les devoirs de la paternité et renoncé à leurs droits paternels. L'institution du mariage se borne, pour le mari, à prendre, moyennant un prix convenu, une femme qui devra en échange, pendant tout le temps que durera leur union, assurer sa nourriture quotidienne et se prêter à la satisfaction de ses besoins sexuels. La femme possède en toute propriété les terres qu'elle cultive ; le mari garde par devers lui les bénéfices qu'il peut réaliser de son côté. Aucune communauté de biens, aucun lien entre eux. Le mari ne fait pas plus partie de la famille de sa femme que celle-ci ne fait partie de la famille de son mari. Les enfants issus du mariage appartiennent exclusivement à la mère, et, en cas de décès, à sa famille.

Cette conception négative du sentiment de la paternité, commune, je le répète, à plusieurs tribus africaines primitives, n'est, en somme, que la confirmation de ce que nous n'avons cessé de noter tout au long de ce chapitre concernant la fragilité de ce sentiment. Ce qu'il en subsistait parmi les autres tribus était si bien subordonné au seul intérêt personnel que nous l'avons vu, ici, s'évanouir complètement dès que les femmes ont pu s'approprier les avantages matériels qui s'attachent à la possession des enfants.

§

La mentalité et les coutumes de ces primitifs, nos ancêtres, soulèvent notre réprobation indignée dès qu'elles sont en opposition avec notre propre mentalité et nos propres coutumes, parce que nous les considérons au travers de notre sensibilité hypertrophiée de civilisés au lieu de les étudier avec notre seule raison. Il est logique (abs-

traction faite de l'amour maternel) que les sentiments familiaux, dérivés secondaires de l'instinct de conservation collective, s'effacent devant l'intérêt personnel, émanation directe de l'instinct de conservation individuelle. Ainsi s'expliquent, en ne tenant compte que du seul point de vue de l'intérêt personnel, les transformations successives des liens affectifs unissant le père à ses enfants et aussi la dépossession du père de ses droits paternels au profit de la mère et des frères de celle-ci. Nous savons que la femme représente surtout pour le noir soit une marchandise d'échange, soit un capital négociable par la voie du mariage. Il était naturel qu'à l'occasion de chaque opération commerciale de ce genre les frères de la jeune épouse tressaillissent de douleur fraternelle en voyant ce capital sortir de la famille pour devenir la propriété d'un étranger, il était naturel qu'ils s'ingéniasent à conserver des droits de possession, sinon sur leur sœur elle-même, puisque son mari en avait acquitté le prix, du moins sur ses enfants. Et c'est ainsi que, dans beaucoup de tribus, les enfants issus d'un mariage appartiennent non plus au père, mais à la mère et à sa famille. Le mari, de son côté, a dû renoncer assez aisément à ses droits paternels, puisqu'il lui restait la ressource de récupérer sur ses propres sœurs ce qu'il perdait sur ses filles. De là également l'origine de la substitution très fréquente chez les noirs de l'héritage collatéral à l'héritage en ligne directe.

Ces immondes trafics exercés aux dépens des femmes quelles qu'elles soient, épouses, sœurs ou filles, impliquent déjà, à eux seuls, en dehors de l'incapacité passionnelle de l'homme, l'impossibilité de tout lien d'affection entre les deux sexes. L'homme ne peut aimer cette créature faible, reléguée par la tradition au rang des esclaves et qu'il n'apprécie qu'au point de vue des bénéfices qu'il en peut retirer. Elle n'arrive à prendre de l'empire sur lui et à le dominer que par la crainte née de sa supériorité intellectuelle. Mais il n'y a de place, il ne peut y avoir de

place entre eux pour aucun sentiment tendre, quel qu'il soit. La femme, à son tour, épouse, sœur ou fille, n'a pu être, pendant des siècles, dédaignée et tyrannisée par le mâle sans qu'aient germé en son âme de puissants ferments de haine aggravés de tout le mépris que lui inspirent l'infériorité intellectuelle de cet homme, sa mollesse et sa couardise. Plus passionnée, plus sensuelle que lui, elle peut être sujette à des crises passionnelles intermittentes, exaspérées par l'appétit sexuel ou la jalousie, mais à l'exclusion de toute affection sincère et durable. Il est dès lors facile de concevoir la nature des sentiments qui peuvent exister entre les frères et les sœurs, alors que n'intervient même plus le puissant facteur de l'attirance sexuelle.

Par contre, j'ai trouvé dans toutes nos possessions africaines, aussi bien au Sénégal qu'à la Côte d'Ivoire et même au Congo, de fréquents exemples d'affections fraternelles sincères, sinon toujours durables. Le noir primitif, incapable d'éprouver un sentiment passionnel, inaccessible à la pitié, n'est pourtant pas complètement dépourvu de sensibilité affective. L'amitié entre indigènes, éphémère, il est vrai, et basée, le plus souvent, sur des échanges de services, n'est pas rare. Alors, à plus forte raison, ce primitif peut-il et doit-il, en dehors même de toute intervention de ce que l'on dénomme vulgairement la *voix du sang*, s'attacher à ceux de ses congénères avec lesquels il a vécu, en une constante intimité, sa première enfance. En outre, les rares manifestations de la sollicitude paternelle, l'insignifiant appui que peut leur prêter la mère, après leur émancipation, doivent inconsciemment inciter ces enfants à s'unir et à s'entr'aider.

Quoi qu'il en soit, autant il est rare d'entendre un nègre primitif parler de son père, autant il est fréquent de recueillir les manifestations de son attachement à un frère, surtout quand il peut légitimer son affection par cet argument décisif : « *Nous deux, même père et même mère.* » Cette

précision est, d'ailleurs, loin d'être superflue. La polygamie et l'inconstance féminine aidant, la grande majorité des frères et des sœurs n'ont de commun qu'un seul ascendant. Il existe aussi des indigènes qui se proclament grands frères ou petits frères d'individus auxquels il ne sont unis par aucun lien de parenté.

Tout récemment, au cours d'une halte en forêt, mon attention était attirée par les bruyants sanglots et les chants funèbres d'un de mes porteurs effondré au bord du sentier et hurlant sa douleur à tous les échos d'alentour. Je m'enquis affectueusement de la cause de son chagrin :

— C'est — clama-t-il entre deux hoquets — grand frère pour moi y en a crevé !

Ce grand frère si malencontreusement passé de vie à trépas était un nègre d'un village voisin complètement étranger à sa famille et qu'il connaissait uniquement pour avoir dormi auprès de lui, lors de son dernier passage en ce pays. Je ne fus d'ailleurs aucunement surpris de voir, l'instant d'après, ce même porteur riant et jouant avec ses camarades, son grand chagrin déjà complètement oublié.

Il me reste enfin à parler des *frères de sang*. Un beau jour, deux individus appartenant à des familles différentes, mais attirés l'un vers l'autre par une communauté d'intérêts ou de mystérieuses affinités, se font sur le bras ou la poitrine une légère incision et boivent mutuellement de leur sang. Ils se considèrent désormais comme aussi étroitement unis que s'ils avaient une commune ascendance ou que s'ils étaient nés, tout au moins, du même père. Le rôle du père se bornant à contribuer, d'un peu de sa substance, d'un peu de son sang, à la naissance d'enfants dont il n'a ensuite que peu ou pas souci, il est assez naturel que deux individus estiment, de bonne foi, avoir accompli l'équivalent de cette formalité physiologique et.

créé entre eux des liens tout aussi légitimes en s'inoculant réciproquement un peu de leur sang.

§

Ce tableau descriptif de la famille africaine primitive serait incomplet si je n'y faisais rentrer les esclaves. Je ne parle ici, bien entendu, que des esclaves de cases, les seuls qui subsistent uniquement encore dans quelques tribus à peine soumises. Ce sont soit des fils d'anciens esclaves, soit de nouveaux captifs achetés ou pris dans une tribu voisine ou qui deviennent la propriété d'un village ou d'une famille. A l'exception de quelques détails de toilette insignifiants : légères cicatrices, bonnet à poil ou queue de panthère en sautoir, rien ne permet de les distinguer des hommes libres dans le cours normal de la vie collective. Ils n'en constituent pas moins une main d'œuvre parfois surmenée à laquelle incombent les travaux pénibles que les hommes libres se refusent à accomplir. Ce sont eux qui supportent le plus lourd fardeau des corvées imposées par les Européens : le portage, en particulier. Ce sont eux encore qui sont régulièrement désignés pour absorber le poison d'épreuves et être offerts, comme victimes expiatoires, aux Génies en vue d'écarter quelque imminente catastrophe. Ils font partie de la famille collective, mais, tout de même, à titre de parents pauvres, de boucs émissaires du village.

§

En résumé, parmi l'ensemble des sentiments familiaux du nègre primitif africain, qu'est-il resté de constant, d'immuable, au cours des phases successives de son évolution ? L'amour maternel ; pilier unique, rempart ultime de ce temple branlant, précairement édifié sur l'intérêt personnel qu'est la famille au pays noir. Je pense ne pas blesser nos admirables mères françaises en proclamant

que les merveilleux trésors d'énergie et de tendresse contenus dans leur âme n'ont jamais été surpassés que par le dévouement maternel des femmes noires primitives, qui participe encore de toute la violence farouche de l'instinct.

DOCTEUR LOUIS HUOT.